

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Environnement : le projet Ecomob sur les rails



Photo: AEE

**Le projet Ecomob, aller au contact des jeunes pour une conscience écologique.**

R.H.A  
Libreville/Gabon

**M**OBILISER les jeunes et l'ensemble de la société en faveur d'un avenir plus durable et écologique.

C'est l'ambition du projet Ecomob qui vient d'être lancé à Libreville. Porté par l'Unité jeunesse, sport et citoyenneté (UJSC) de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Représentation pour

l'Afrique centrale (REPAC) et plusieurs autres entités, ce projet veut, à travers des actions concrètes, répondre aux préoccupations exprimées par les jeunes au sujet de la préservation de l'environnement et tout ce qui l'entoure.

La cérémonie de lancement était l'occasion pour l'ensemble des parties prenantes de décliner le cadre de fonctionnement de la nouvelle entité. À travers la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, Ecomob compte se

déployer aux fins d'impacter 38 000 jeunes gabonais de 15 ans à 35 ans de Libreville, Akanda, Owendo, Port-Gentil et Franceville. " Ils seront sensibilisés et mobilisés pour le ramassage des déchets, les actions de plaidoyer et la

création d'entreprises ", a-t-on appris. Dans son volet sensibilisation, ce projet mettra en œuvre des campagnes de sensibilisation dans 24 écoles et universités, et auprès des populations dans 6 quartiers des 3 provinces pilotes du projet.

## ADDFE : au chevet des veuves et des orphelins



Photo: CNB

**Les membres de l'ADDFE et quelques veuves et enfants orphelins du PK 6.**

CNB  
Libreville/Gabon

LES membres du bureau de l'Association pour la défense des droits de la femme et de l'enfant (ADDFE) étaient dernièrement sur le terrain. Objectif : apporter leur soutien aux veuves et orphelins à travers l'église l'ordre de Melchisedech, au PK 6 de Libreville. Il s'est agi pour Marie-Louise Enié, présidente de l'ADDFE, et son équipe d'accompagner diversement cette catégorie de personnes, en leur prodiguant des conseils pratiques sur leur situation, notamment sur le plan juridique, en vue de bé-

néficier des avantages que la loi leur confère. Mme Enié et les siens ont profité de la circonstance pour sensibiliser aussi les jeunes filles, potentielles belles-filles, qui pourraient se retrouver dans une situation de veuve. Elles ont été sensibilisées sur la manière dont elles devraient se comporter vis-à-vis de leurs futures belles-familles. Histoire de ne pas se confronter à celles-ci, en cas de décès du conjoint. Pour la présidente de l'ADDFE, certains cas de spoliation des veuves sont le plus souvent "la conséquence de la mauvaise attitude de certaines belles-filles à l'égard des familles de leurs conjoints".



### AVIS DE CONVOCATION

#### Assemblée Générale Ordinaire

**L**e Conseil d'Administration convie les actionnaires de la Société Commerciale Gabonaise de Réassurance (SCG-Ré), à une Assemblée Générale Ordinaire par **VISIOCONFERENCE**, conformément à ses statuts, le **vendredi 28 juillet 2023 à 10h00**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les activités de la société, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
2. Présentation du Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
3. Présentation du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'Article 438 de l'Acte Uniforme OHADA, sur les sociétés commerciales et du GIE ;
4. Approbation desdits Comptes et Conventions ;
5. Approbation des conventions réglementées NKALA TOWER et ASSINCO SA ;
6. Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ;
7. Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes ;
8. Nomination de nouveaux Administrateurs ;
9. Fixation de l'indemnité de fonction à allouer aux Administrateurs au titre de l'exercice 2023 ;
10. Pouvoir pour formalités.

“  
L'Assemblée Générale Ordinaire se tiendra par visioconférence, le vendredi 28 juillet 2023, à 10h00.  
”

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale doivent en informer la société, par courrier électronique à l'adresse suivante : **ag@scg-reass.com** en indiquant leurs noms et prénoms, ainsi que la copie de leur pièce d'identité afin d'être identifiés et de recevoir le lien et les identifiants de connexion.

Les actionnaires ont jusqu'au **23 juillet 2023** pour s'inscrire.

Le droit de participer par visioconférence à l'Assemblée Générale est subordonné à l'enregistrement préalable des actions au nom de l'actionnaire, ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte dans le Registre au porteur tenu par l'intermédiaire habilité, au plus tard au 3ème jour ouvré précédant la réunion.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un mandataire de son choix.

Enfin, conformément aux dispositions des articles 525 et 848 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, les documents relatifs à cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la SCG-Ré, sis au **2080 Boulevard de l'Indépendance, 1er étage Aile Gauche, Immeuble du Bord de Mer**, et via l'adresse : **ag@scg-reass.com** durant les quinze (15) jours précédant l'Assemblée Générale, soit du **15 au 25 juillet 2023**.

Fait à Libreville, le 14 juillet 2023

**Le Conseil d'Administration**

---

SIEGE SOCIAL

2080, Boulevard de l'Indépendance / Immeuble du Bord de Mer / 1er Etage / Palier gauche  
B.P. : 6757 Libreville Gabon Email : [infos@scg-re.ga](mailto:infos@scg-re.ga)  
Tél. : (+241) 011 74 80 80 - 011 74 80 81 - 011 74 80 83 - 011 74 80 84 - 011 74 80 85  
Fax : (+241) 011 74 80 82

Suivez-nous sur :   [www.scg-re.ga](http://www.scg-re.ga)

« S'investir avec passion et efficacité au service d'un monde durable. »